

LES ECHOS DE PLOGONNEC

BULLETIN
MUNICIPAL

Septembre
2022

NOUVEAUX
HORAIRES

Mairie 02.98.91.72.06

Horaires d'ouverture
Lundi à vendredi
8h45—12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Conflits de voisi-
nage, comment les
résoudre ?

Rénovez l'agglo
vous aide !

Cartographie des
sentiers

Soirée des CM2

EDITO

Et voilà le mois de septembre, le mois de la rentrée pour les enfants qui, après 2 mois de vacances, vont retrouver les bancs de leur école.

Ces mois de juillet et août auront été marqués par une exceptionnelle sécheresse. Même notre belle Bretagne n'aura pas été épargnée par cet épisode, conséquence, semble-t-il, du réchauffement climatique dont les spécialistes nous alertent régulièrement. La preuve, si elle était nécessaire et n'en déplaise aux climatosceptiques, de l'urgence d'agir pour préserver notre planète. Nous sommes tous, chacun à notre échelle, acteurs des changements de comportements que va nous imposer la situation. Les incendies, avec l'exemple des Monts d'Arrée pour notre département, et la raréfaction de l'eau sont des exemples concrets des conséquences que nous allons subir si nous n'agissons pas rapidement. Alors faisons confiance à l'intelligence humaine et aux jeunes générations pour trouver les réponses à ces problématiques.

Dans ce numéro des Échos, vous trouverez un article concernant les conflits de voisinage. Lors des élections municipales, nous avons émis le souhait que nous soyons capables de "nous parler, nous écouter et nous respecter".

Malheureusement, dans certaines situations, le dialogue n'est plus possible. Vous lirez dans cet article les options disponibles face à ces situations de litige.

Ces mois d'été auront été l'occasion de profiter de belles fêtes et animations. Pour notre commune, la journée du 10 août a été marquée par l'organisation de la 5ème édition de la fête "Les Enfants sont des Princes". Une très belle manifestation pour les jeunes... et les moins jeunes. Un grand merci à tous les bénévoles, aux services municipaux, aux élus et aux artistes qui ont permis le succès de cette journée.

Comme déjà évoqué, ce mois de septembre est le mois de la rentrée scolaire, mélange de plaisir de retrouver les copains et copines et d'un petit peu d'angoisse, en particulier pour les plus jeunes (et pour leurs parents).

C'est l'occasion d'une pensée pour nos enseignants dont le souvenir, pour beaucoup d'entre nous, reste gravé dans nos mémoires. Ils ont accompagné notre enfance et participé à la construction de notre vie d'adulte.

*Mad'moiselle qui m'avez appris
La lecture et la poésie
Les jolies fables de La Fontaine
Victor Hugo et Paul Verlaine
Vous avez embelli ma vie*

(Extrait de la chanson de Julien Clerc "Mademoiselle" texte de Didier Barbelivien)

*Enfants, parents, enseignants, personnels des services,
le Conseil Municipal vous souhaite une très bonne année scolaire.*

Didier LEROY
Maire de Plogon nec



Vie municipale

Conflits de voisinage: comment les résoudre ?

Les conflits entre voisins encombrant les tribunaux. Désormais, il est obligatoire de tenter une solution amiable avant de faire appel à la justice. Trois solutions sont possibles pour trouver un arrangement:

La conciliation

La médiation

L'avocat

La conciliation:

Ce sont des bénévoles qui prêtent serment auprès du Premier Président de la Cour d'Appel. Leur rôle est d'instaurer un dialogue entre deux parties adverses, qu'elles soient personnes physiques ou morales, pour trouver une solution amiable à leurs litiges et éviter un procès.

Ils interviennent le plus souvent pour des problèmes de voisinage (droit de passage, talus, murs mitoyens...), des différends entre locataires et propriétaires, des impayés, des litiges de droit du travail, des malfaçons lors de travaux, les droits des consommateurs, etc...

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conciliateur auprès de la mairie de Douarnenez au 02 98 74 46 00. Il s'agit d'un service gratuit, bénévole et confidentiel. Les permanences ont lieu à la mairie, dans un bureau dédié, le mardi matin de 10h à 12h.



La médiation:

Neutres et indépendants, ces professionnels formés à la médiation ont des parcours variés. Il s'agit d'avocats, juristes, responsables de ressources, chefs d'entreprise, experts, psychologues, etc...

Ils ont un statut de profession libérale, de micro-entrepreneur ou exercent leur activité en société. Ils ne sont rattachés à aucun tribunal et peuvent agir sur tout le territoire.

Ils accompagnent les personnes en conflits et les aident à trouver elles-mêmes une solution.

La demande de médiation peut provenir de la personne en conflit ou d'un avocat. Le Médiateur prend ensuite contact avec l'adversaire. S'il est d'accord le processus peut ainsi commencer. Une convention est établie et signée par les personnes impliquées. Le Médiateur rencontre ensuite individuellement chaque personne en conflit, accompagnée ou non de son avocat.

Le but de ces entretiens est d'expliquer ce qu'est la médiation et qu'une relation de confiance s'instaure. A ce point, la réunion plénière, en présence des médiés, et des avocats le cas échéant, peut avoir lieu. Cette réunion permet aux médiés de créer le dialogue et de rechercher les intérêts communs pour élaborer des solutions équilibrées et convenables.



L'avocat:

L'avocat a un rôle de conseil et d'intermédiaire en cas de conflits de voisinage .

Il est habilité à:

- Donner des conseils juridiques
- Rédiger des contrats ou d'autres actes sous signature privée
- Aider à trouver une solution amiable en cas de litige
- Assister son client aux réunions de conciliations



Urbanisme / cadre de vie

Rénovez l'Agglo vous aide !

La communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale en partenariat avec l'agence nationale de l'Habitat (ANAH) a décidé de s'engager dans une opération d'amélioration de l'habitat.

L'opération « rénovez, l'agglo vous aide » permet d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation sur l'ensemble des 14 communes du territoire. Un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades sont proposés.

Vous êtes accédant à la propriété, propriétaire occupant, investisseur ou propriétaire bailleur ?

Vous pouvez, sous conditions, bénéficier de subventions pour des travaux réalisés par des professionnels.

Quels sont les travaux éligibles ?



Économies d'énergie

Isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière...



Insalubrité

Rénovation complète d'un logement dégradé



Adaptation du logement à l'âge et au handicap

Création d'une chambre en rez-de-chaussée, installation d'une douche de plain-pied, de barres d'appui...



Ravalement

L'agglomération souhaite inciter les propriétaires à la requalification des centres-bourgs et à leur embellissement par une aide financière spécifique de Quimper Bretagne Occidentale aux opérations de ravalement de façades de bâtiment dégradés.

Le soutien financier de QBO a été défini selon un objectif de 30 façades sur les 3 années de l'opération pour les 13 communes (Quimper étant exclu compte-tenu de son opération de renouvellement urbain en cours et qui présente également des actions sur les façades).

Un règlement a été défini selon les modalités de mise en œuvre de ce soutien financier. Il précise les conditions d'éligibilité:

- ⇒ Des demandeurs: propriétaires occupants privés, propriétaires bailleurs privés, SCI, usufruitiers sans condition de ressource;
- ⇒ Des bâtiments concernés: bâti de plus de 15 ans n'ayant pas réalisé de ravalement depuis plus de 10 ans, façades présentant un aspect visuel dégradé, seules les façades et pignons visibles depuis la voie publique sont subventionnables;
- ⇒ Des travaux concernés: nettoyage, réfection, rejointoiement, traitement complet de la façade visible de la voie publique



Le règlement vient préciser également le périmètre d'éligibilité à la subvention. Tout immeuble situé en dehors du périmètre annexé au règlement pour chacune des 13 communes sera exclu de l'éligibilité à la subvention.

L'objectif poursuivi étant l'embellissement des centre-bourgs, un travail de définition d'un périmètre restreint a été mené par la commune de Plogonrec. Le Conseil Municipal a défini le périmètre suivant:

- Centre bourg: la rue des Ecoles à partir du n° 45 jusqu'à la rue de Douarnenez, la rue de Douarnenez à partir du n°19 jusqu'à la rue de la Mairie, la rue de la Mairie, la rue de Pont Peronic jusqu'au garage automobile (parcelle AC92), le rue du Placître, la rue du Centre, la rue de la Presqu'île jusqu'aux n°21 et 30
- Bourg de Saint-Albin : la rue de Hent ar Roz à partir du rond-point d'entrée de bourg de Saint-Albin (n°35 de la rue), la rue Hent ar Menez jusqu'au n° 15 de la rue
- Bourg du Croëzou : la rue du Croëzou du n° 12 au n° 56B (correspondant à la boulangerie)

Vous souhaitez en savoir plus et connaître les conditions pour bénéficier des aides?

Quimper Bretagne Occidentale a mis en place un accompagnement gratuit, pour :

- Vous informer sur les subventions possibles pour financer de travaux dans votre logement
- Vous conseiller sur les travaux à réaliser
- Vous aider tout au long de votre projet, de la constitution du dossier jusqu'au versement des aides

Vous pouvez directement contacter l'opérateur SOLiHA, missionné par l'Agglomération, pour prendre rendez-vous lors d'une des permanences organisées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.



Contact / prise de rendez-vous

Téléphone: 02 56 69 55 24

Mail: opah.qbo@soliha-bretagne.fr

Permanence Mairie de Plogonrec:

Les premiers mercredis des mois d'octobre, décembre, février et avril

Parking de Llandysul

les conditions météorologiques exceptionnellement sèches ne nous ont pas permis de réaliser l'engazonnement des joints du pavage.

Le cheminement piéton-cycle est quand à lui ouvert. La fin des travaux est prévue fin septembre voire début octobre.



Installation d'un miroir au bourg

Afin de sécuriser et faciliter l'accès des véhicules s'engageant vers le bourg un miroir a été installé par les Services Techniques en haut de la bretelle d'accès à l'entrée de Plogonnect.



Fin de l'adressage sur la commune !

L'adressage urbain et rural de la commune se termine.

Si votre propriété n'a pas été référencée, nous vous prions de vous faire connaître en mairie, par téléphone au **02 98 91 72 06** ou par mail à **mairie@plogonnect.fr**.

La Base Adresse Nationale (BAN) vous permet de consulter les adresses officielles dès lors qu'elles sont enregistrées par les collectivités (les mises à jour sur la BAN prennent un peu de temps après transmission).

La BAN sert de base de données pour les actualisations des GPS notamment. <https://adresse.data.gouv.fr>

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza Aviaire dans les basses-cours

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ⇒ Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- ⇒ Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de vos volailles;
- Eviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- Ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière;



- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Recommandations

Le virus circule actuellement chez les oiseaux marins. Il n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- Ne pas ramasser de plumes, ne pas toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- Evitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- N'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javéalisée.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas. Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité au 02 98 82 69 24.

Action sociale

Appel aux bénévoles pour les paniers de solidarité

Lancés en 2021, les paniers de solidarité et le CCAS recherchent des bénévoles pour participer à leur fonctionnement.

Une fois par mois, le mercredi de 11h à environ 13h pour réceptionner, ranger et préparer les paniers ; et/ou le jeudi après-midi de 14h à environ 17h, pour distribuer les paniers.

Pour plus de renseignements contacter le CCAS au **02 98 91 72 06** ;
ou par courriel : **ccas.plogonnect@orange.fr**



Enfance Jeunesse

Retour de la soirée des CM2 après 2 ans d'absence

Un temps fort qui a réuni au city stade, une quinzaine de CM2 des 3 écoles de la commune, pour une soirée co-organisée par:

- Séverine et Clément animateurs de l'espace jeunes de l'Ulamir,
- Une partie de l'équipe périscolaire de la commune
- Les éducateurs du service de prévention spécialisée Massé Trévidy.

En présence de quelques élus : Mr Leroy, Mme Philippe, Mr Roinné.

Les animations ont été préparées par les jeunes de l'espace jeunes : jeux collectifs, repas pizzas, pop-corn et barbe à papa.

Une occasion également d'échanger avec les parents sur le départ au collège et les activités proposées pour les 11-17 ans sur la commune.



Vie associative

Comité de jumelage: vide grenier le dimanche 23 octobre

Le comité de jumelage Plogoneg-Llandysul organise un vide-grenier (foar al laou !) dimanche **23 octobre de 9 h à 18 h à l'Arpège**. Buvette et un stand de crêpes tenus par les ados qui accueilleront leurs amis Gallois l'été prochain.

Entrée : 1 € et gratuit pour les moins de 18 ans.

Tarif : 8 € la table de 1,60 m ou 4 € le mètre sans table.

Contact : jumelageplogonegllandysul@gmail.com ou 06 87 10 95 71



Plogonnec Espace Gym

Plogonnec Espace Gym reprend ses activités à partir du 12 septembre.

L'association vous propose :

- ⇒ 3 créneaux de cours de yoga adulte au foyer communal: Le lundi matin de 10h à 11h30, le lundi soir de 19h à 20h30 et le jeudi après-midi de 14h à 15h30
- ⇒ Des cours de gym adulte le jeudi de 19h à 20h15 à l'espace sportif
- ⇒ De la gym douce adulte le vendredi de 9h15 à 10h15 à l'Espace Sportif
- ⇒ Différentes activités de marche le lundi, mardi et vendredi après-midi
- ⇒ De la marche nordique le mardi de 9h45 à 12h

Pour plus de renseignements, contacter l'association à l'adresse mail suivante :

« plogonnec.espacegymmail.com »

ou par téléphone au **06 32 76 32 97**.

Cap solidarité Madagascar

Vide grenier CAP SOLIDARITÉ MADAGASCAR le 20 novembre 2022 à la salle de l'Arpège.

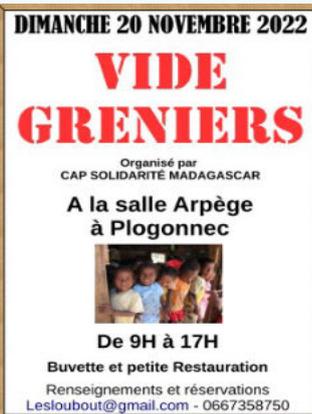
De 9h à 17h (1.50€ l'entrée, gratuit - de 12 ans)

Emplacement exposants 5 € le mètre

Vous pouvez demander votre fiche d'inscription

par mail à l'adresse « lesloubout@gmail.com »

Contact: 06 67 35 87 50



Vide jardin

Exposition de photos de jardins, animation compostage, atelier aquarelle, animations nature, expositions outils anciens:

le samedi 5 novembre à la salle de l'Arpège de 10h30 à 16h30

Gratuit

Journée du Patrimoine à la Médiathèque

Votre Médiathèque s'anime

le samedi 17 septembre pour la journée du Patrimoine.

A cette occasion elle vous propose une exposition de photos anciennes de fêtes à Plogonnec.

De 14h à 16 h en continu, vous pourrez aussi échanger avec un agent du service patrimoine.

Il réalisera un focus sur la bibliothèque numérique et sur le service patrimoine : démonstrations et présentations des plus beaux documents numérisés (enluminures, atlas, cartes et globes, cartes postales etc....) ainsi que d'éventuels documents numérisés sur Plogonnec et sa région.

Sur des tables mises à disposition, les enfants découvriront diverses propositions et pourront s'amuser avec des jeux créés à partir des collections de la Médiathèque (coloriages, marque-pages, puzzles, memory).



Tous en fête

Week-end festif les 8 et 9 octobre prochain

Humour « Attaché de presque » de et avec Lionel Aknine.

Il voulait être comédien, il est devenu attaché de presse dans une maison de disques. Des stars, il en a vu, des artistes, il en a entendu, des producteurs, il en a connu. Il nous raconte son histoire à travers une galerie de personnages pittoresques et hystériques. Des anecdotes ? Il en a plein ses dossiers et surtout, il ne mâche pas ses mots . Seul sur scène, Lionel Aknine dépeint sans fard les stars de la musique qu'il a côtoyées pendant 20 ans.

JUBILATOIRE !



Les situations, les lieux, tout est vrai..enfin.. presque !

Salle L'Arpège, samedi 8 octobre 20h30 , 9€

A ne pas manquer !

« Le château de sable », Compagnie « Alors c'est quoi » de Morlaix »

Texte de Mike Kenny, un auteur anglais qui se consacre à l'écriture de pièces pour enfants.

C'est un conte écologique qui aborde les enjeux de la société d'aujourd'hui :

la surconsommation, la famille monoparentale, la pollution des océans.

Un père déploie pour sa fille un univers fantastique issu de la légende de la ville d'Ys et réinvente un quotidien tout simple et pourtant merveilleux : le sable, la mer, le ciel.



Le dimanche 9 octobre à 16h à l'Espace Sportif , 35mn, 4€

A partir de 7 ans , jauge limitée, réservation conseillée

Plateau de danse hip-hop proposé par l'association Hip-Hop New School

Association culturelle à Quimper . Cette association diffuse la culture hip-hop, produit des artistes professionnels, initie les jeunes à la danse hip-hop.

Elle est déjà intervenue dans notre commune auprès des enfants.

L'association vient de fêter ses 20 ans cet été à Quimper devant un public conquis.

30 danseurs évoluent successivement en 3 shows.

Rythmes entraînants, des enchaînements époustouflants, la danse devient le langage du corps.

A L'Arpège le dimanche 9 octobre à 17h, durée 45 mn tarif 7€ ,

Billetterie mairie ou sur place pour l'ensemble des spectacles



Activité économique

Naturopathie

Madame MARCHAL Peggy, originaire de Plogonnec, vient d'ouvrir son cabinet de naturopathie et de réflexologie plantaire dans sa maison familiale au N°11 Le Croëzou à Plogonnec.



La **naturopathie** est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques.

La **naturopathie** est une **médecine traditionnelle occidentale, non conventionnelle, reconnue par l'OMS**. "Elle s'intéresse à l'individu dans sa globalité au sein de son environnement". Il faut ainsi comprendre dans quel environnement immédiat vit une personne pour mieux identifier ses troubles.

Madame MARCHAL est spécialisée dans l'accompagnement des personnes en surpoids et dans l'accompagnement des femmes de la puberté à la maturité (règles douloureuses, pré et ménopause, SOPK, endométriose,...). Elle reçoit les personnes à son cabinet et peut également à domicile pour celles et ceux qui le souhaitent.



Renseignements:

Mme Peggy MARCHAL
Naturopathe du Bien-Etre

"Spécialisée dans l'accompagnement des personnes en Surpoids et dans l'accompagnement des femmes de la puberté à la maturité"

11 Le Croëzou, 29180 Plogonnec (29)

06 49 85 70 40

fb: Peggy MARCHAL - "Guide au Bien Etre"

Gadré PC

Monsieur François GADRÉ, âgé de 37 ans et originaire de Bergues, a ouvert son entreprise de dépannage informatique. Il a une formation en support informatique.

Il se déplace exclusivement à domicile pour différents types de prestations y compris pour les jeux vidéo, tout en privilégiant le SAV. Depuis septembre il est bénévole de l'association Cyberplogo.



« le télégramme »

Renseignements:

06 19 64 80 02 ou gadrepc@gmail.com

Réunion publique d'information sur les risques de Cambriolages

Le vendredi 7 octobre de 19h à 20h15 à la salle de l'Arpège

Réunion présentée par l'adjutant-chef
Pierre STEPHAN

**LES BONS RÉFLEXES
DE PRÉVENTION
DES CAMBRIOLAGES**


VÉRIFIEZ VOS
ÉQUIPEMENTS
PORTES - SERRURES


ORGANISEZ
LA VIGILANCE
AVEC VOS VOISINS


DÉTECTEZ LES
PERSONNES
SUSPECTES
STRESSÉES - NERVEUSES

EN CAS DE CAMBRIOLAGES
APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE **17**

Quimper Bretagne Occidentale

Cartographie des sentiers

Les circuits VTT:

La base VTT-FF Vélo « Vallée de l'Odet », localisée à Quimper, propose au total près de 350 km de circuits VTT balisés. Réparties sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale et la commune de Fouesnant-Les Glénans, les 19 boucles présentent 4 niveaux de difficulté (de très facile à très difficile).

Sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, 17 boucles vous sont proposées :

- ⇒ 5 au départ de Quimper (parc de sports et de loisirs de Créac'h Gwen),
- ⇒ 4 au départ d'Ergué-Gabéric (complexe sportif de Croas Spenn),
- ⇒ 2 au départ de Landudal (gîte d'étape),
- ⇒ 1 au départ de Langolen,
- ⇒ 2 au départ de Plogonnec (salle socio-culturelle l'Arpège),
- ⇒ 2 au départ de Plomelin (parking de Prat Goyen)
- ⇒ 1 au départ de Pluguffan.

Deux autres parcours vous permettront de découvrir la commune de Fouesnant - Les Glénans. Selon votre niveau et le temps dont vous disposez, choisissez votre parcours et découvrez les richesses naturelles, petits chemins et espaces boisés sans oublier le patrimoine bâti et historique des différentes communes.

FLASHEZ et DECOUVREZ
les circuits VTT



Circuits pédestres balisage jaune:

Vingt circuits pédestres (de 3 à 13,5 km) sont balisés en jaune sur le terrain. Ils sont présentés dans le topo guide "Des environs de Quimper au pays Fouesnantais... à pied", édité par le Comité Départemental de la Randonnée en Finistère (9,90 € Offices de Tourisme, grande distribution et librairies). Vous y trouverez également quelques circuits proposés sur les communes du pays fouesnantais.

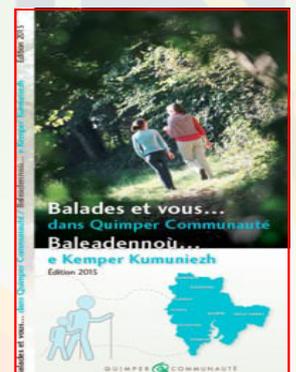
FLASHEZ et DECOUVREZ
les circuits pédestres balisés en jaune



Circuits pédestres balisage bleu:

Vingt-cinq boucles pédestres (de 1,4 à 9 km), balisées en bleu, sont proposées par dix des communes de l'agglomération. Elles vous guideront à la découverte de votre commune et des communes avoisinantes, en famille, en privilégiant des circuits courts et accessibles pour la plupart aux « petits » marcheurs, même si certaines sont un peu sportives quand même. Vingt-trois d'entre elles sont présentées dans le topo-guide « Balades et vous ... », disponible au prix de 3€ à l'office de tourisme Quimper Cornouaille et dans certaines communes

FLASHEZ et DECOUVREZ
les circuits pédestres balisés en bleu





DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

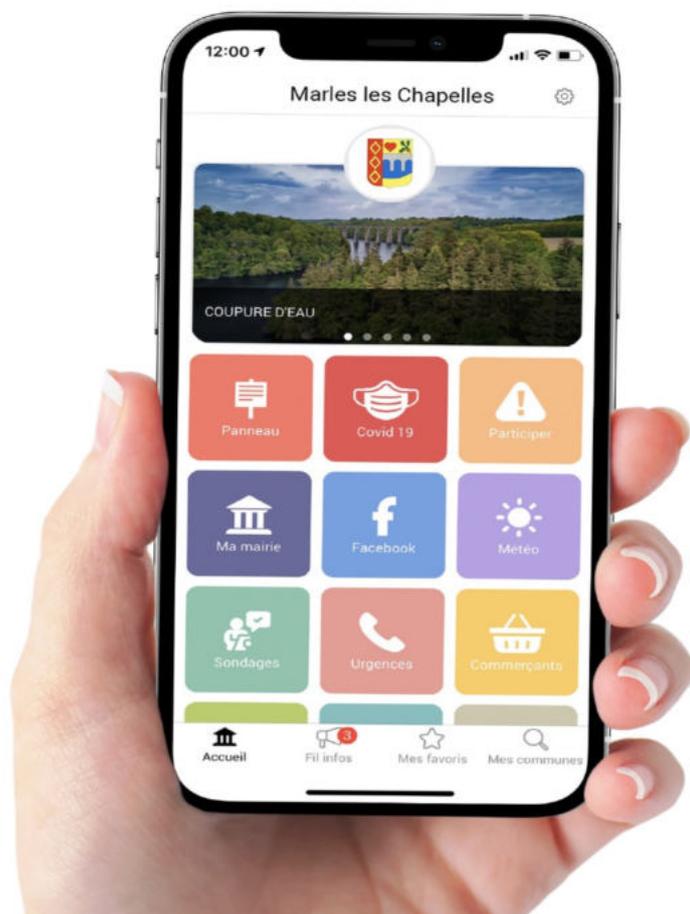
 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play

1

Flashez ce QR code

2

Téléchargez CityAll sur votre portable

3

Sélectionnez Plogonnec dans le choix de
la ville